



2025-08-25

## **Vente de garage sans frais**

À titre de rappel tel qu'indiqué dans le calendrier 2025 de la Municipalité et en vertu du règlement 363-2018, les permis pour la tenue de vente de garage lors de la fin de semaine de la fête du travail sont gratuits.

Et donc pour la fin de semaine du 30-31 août et 1<sup>er</sup> septembre 2025, les permis de vente de garage seront gratuits.

Toutefois les propriétaires qui désirent tenir une telle vente de garage doivent toutefois obtenir un permis auprès de la Municipalité.

**Source** : Municipalité de Pointe-Fortune